DTA
DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION

16/19-773_V5-E1

Extension commerciale

Valide du **17 février 2026**

au **30 novembre 2029**

Sur le procédé

BLOC AIRIUM R1

Famille de produit/Procédé : Mur en blocs en béton

Titulaire :

Société GIE FRANCE BLOCS
ZI Parc de la Motte au Bois - 8, rue André Bigotte
62440 HARNES
Tél. :
Email :
Internet : https://www.franceblocs.fr

Distributeur :

Société CHAUSSON MATERIAUX
60 rue de Fenouillet
31140 SAINT ALBAN CEDEX
Tél. :
Email :
Internet : https://www.chausson.fr

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 16 - Produits et Procédés spéciaux pour la maçonnerie

CCFAT COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - email : secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB ; Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site Internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

Versions du document

Description	Rapporteur	Président
Extension commerciale au Document Technique d'Application n° 16/19-773_V5	AKKAOUI Abdessamad	ESTEVE Stéphane

Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société GIE FRANCE BLOCS de ne fournir à la société CHAUSSON MATERIAUX, en vue de la commercialisation sous la dénomination BLOC AIRIUM R1, que le procédé FABTHERM AIR 1.1,
- de la société CHAUSSON MATERIAUX, de ne distribuer sous l'appellation commerciale BLOC AIRIUM R1, que le procédé FABTHERM AIR 1.1 que lui fournit la société GIE FRANCE BLOCS.

Le Groupe Spécialisé n° 16 - Produits et Procédés spéciaux pour la maçonnerie de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé BLOC AIRIUM R1, le même Avis que celui formulé sous le n° 16/19-773_V5 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.